

L'AFSP à l'international

- ▶ L'AFSP vous invite à participer au XXIII^{ème} Congrès mondial de science politique (AISP/IPSA).
- ▶ L'AFSP, avec le soutien de la FNSP, reconduira son dispositif d'aides financières forfaitaires afin de permettre à ses membres réguliers qui en feront la demande de se rendre à ce XXIII^{ème} Congrès.
- ▶ Les aides accordées par l'AFSP n'étant que partielles, nous vous invitons à mobiliser dès maintenant d'autres sources de financement complémentaires.



XXIII^e Congrès mondial de science politique

Montréal 2014 (Canada)



Les défis de la gouvernance contemporaine
Challenges of Contemporary Governance

19-24 juillet 2014

L'AFSP propose à **ses membres réguliers** des **aides partielles** pour financer leur déplacement. Sont seuls éligibles les dossiers des membres régulièrement inscrits à l'AFSP depuis le dernier congrès mondial de l'IPSA de 2012 et à jour d'inscription au moment du dépôt de leur dossier d'aide financière. Chaque dossier devra présenter un plan de financement complet ainsi qu'une justification scientifique évoquant notamment les retombées éditoriales et/ou scientifiques attendues du déplacement à Montréal. Cette aide sera prioritairement destinée à aider les membres juniors à financer leur participation à ce congrès.

▶ LE DOSSIER DEVRA OBLIGATOIREMENT COMPORTER :

- Une lettre de motivation.
- Copie du récépissé d'inscription au XXIII^{ème} congrès de l'IPSA.
- Copie de l'acceptation de la communication devant être présentée au congrès.
- Un budget prévisionnel faisant apparaître les autres sources de financement sollicitées.

▶ LE DOSSIER DEVRA ETRE ENVOYE **AVANT LE 23 MARS 2014** A :

AFSP (Congrès IPSA 2014)
27, rue Saint-Guillaume
75337 Paris Cedex 07

25 novembre 2013	Ouverture du programme d'aides forfaitaires de l'AFSP.
23 mars 2014	Date limite de réception des demandes motivées de financement forfaitaire.
Fin mars 2014	Instruction des demandes par le Bureau de l'AFSP.
Avril 2014	Arrêt par le Bureau de l'AFSP de la liste des adhérents retenus dans le cadre du programme d'aides forfaitaires.
19 juillet 2014	XXIII ^{ème} Congrès de l'IPSA à Montréal.
Août-septembre 2014	Opération de remboursement forfaitaire par l'AFSP sur présentation des justificatifs originaux (factures, titres de transports).



SciencesPo.